

un de vos chérubins.... Pauvre père! je vous offre mes sincères condoléances.

—Merci, monsieur, merci.... vous êtes bien bon! ne pourriez-vous.....

—Vous n'êtes pas le seul qui ayez à pleurer les coups de cette affreuse maladie qui décime les familles, et bien d'autres malheureux parents versent aujourd'hui des larmes sur des berceaux vides.

—C'est vrai, monsieur, c'est vrai.... mais qu'y faire? Est-ce que, par hasard, vous ne pourriez.....

—Vous avez raison: à quoi bon rejimber! Les desseins de Dieu sont impénétrables, et il ne nous appartient pas de les raisonner.

—Monsieur, votre petit....

—Eh! oui

—Votre petit compte.....

—Ah! non.... plutôt que de nous apitoyer sur les tristes ravages de la scarlatine, cherchons les moyens de la prévenir, de la terrasser, de l'annuler, de la.... de la.....

—D'accord! d'accord!.... mais votre petit compte n'en est pas moins dû depuis plus d'un an, et je.....

—Je vous souhaite de l'oublier ce fléau destructeur et de n'en plus ressentir les étreintes jusqu'à la fin de votre infiniment chère existence.... Adieu! monsieur Laframboise: Dieu vous conserve!

Et Dur-de-Paie, partit comme un trait, laissant là son digne créancier, stupéfait, ébahi, épaté.

Je ne réussis à le rejoindre qu'après avoir trottiné cinq bonnes minutes.

Nous verrons, prochainement, que Dur-de-Paie, n'en était pas à sa dernière rencontre avant de mettre le harpon sur son idée, touchant son habillement.

VINC. EUG. DICK.

TOURS DE FORCE.

(Suite.)

—Bon! nous avons la première manche, s'écrie Castérat, sur le champ de bataille. Vous verrez qu'on saura bien attraper la seconde de même. Ce n'est pas difficile, comme vous voyez. Il s'agit simplement de vouloir être maîtres chez vous, pour voir déguerpir cette canaille.

—Allons mes braves! Je, sens que j'ai gagné de prendre un coup: et tous vous pouvez en dire autant. *Je paie la traite* chez maman Voyer.

On se rend chez la mère Voyer, en chantant, dansant, criant, et surtout en célébrant la bravoure, l'intrépidité et la prodigieuse adresse de Castérat.

Maman Voyer tenait un petit hôtel très-achalandé, dans la maison qu'occupe M. Rickaby, sur la rue St. Jean. Elle jouissait de l'estime de tout le quartier.

Dès que la bande eût envahi la maison, Castérat s'avança vers le comptoir et dit à la fille de la barre: "Servez à ces messieurs tout ce qu'ils vous demanderont."

—Pardonnez, M. Castérat, reprit Monfont, un des hercules de Québec: nous acceptons votre politesse mais à une condition, c'est que vous boirez d'abord tout seul, et à la santé de qui vous voudrez: nous ne sommes pas dignes de boire avec vous. Nous boirons ensuite tous ensemble à votre santé. Plus tard, et ce sera bientôt, j'espère, quand nous aurons montré plus de courage, eh bien! nous serons fiers de boire avec vous. Ne pensez-vous pas comme moi, mes amis?

—Oui! oui! buvez d'abord, M. Castérat.

Et Castérat, forcé de se rendre à cette politesse étrange, prit son verre seul, en disant:

—A votre santé, mes braves amis, et au plaisir de boire bientôt avec vous.

—Ça ne tardera guère, allez, M. Castérat, s'écrie-t-on de toutes parts.

Robillard, une des meilleures trognes du quartier, jura qu'il ne prendrait pas un seul verre, jusqu'à ce qu'il lui fut donné de boire avec M. Castérat, après avoir battu les Irlandais.

—Et moi aussi, et moi aussi, répétèrent à l'envi une quinzaine de bons buveurs, et tous furent fidèles à ce serment de tempérance.

La ville est comme en état de siège. Des groupes armés circulent ou stationnent de tous côtés. Il faut recourir aux troupes pour maintenir quelque circulation. En quelques endroits, on ne peut arriver qu'avec une passe écrite. Les affaires sont suspendues, les femmes et les enfants n'osent mettre le nez dehors.

Nous sommes au samedi soir, et c'est le lundi suivant que doit commencer la votation. On se dit d'abord à l'oreille, que M. Y. Pun des candidats canadiens, a résigné. La nouvelle s'accrédite, elle vole, court de groupe en groupe, elle descend la rue Champlain comme elle se rend au faubourg Saint-Jean.

Le parti anglais et irlandais réunis à l'Hôtel d'Albion, dans la rue du Palais, l'accueillit avec des cris de joie, des hurrahs triomphants.

Les Canadiens, eux, en frémissent de rage. En un instant, ils confectionnent un mannequin représentant—celui qu'ils appellent le traître—qu'ils pendent et brûlent ainsi en effigie.

"Ce n'est pas tout mes amis, s'écrie quelqu'un de la foule, après cette exécution. Pendant que nous sommes ici, dans la honte, les Irlandais et les Anglais chantent victoire à l'Albion. Ils chantent et nous pleurons, ils fêtent et nous sommes dans la peine. Ils boivent nos larmes à longs traits, à pleins verres, et leur cœur s'en réjouit. Il ne faut pas que cela dure. Que ceux qui ont du cœur me suivent: allons à l'Albion! allons leurs briser les verres dans la bouche—que leur chant de joie se change en chant de mort? Montrez-moi, ce soir, que vous ne mentiez pas, quand vous avez juré de vous rendre digne de venir prendre un verre avec moi."

"C'est cela! c'est cela! M. Castérat, en avant! nous vous suivons, mort aux Irlandais."

Dix minutes après, on était informé, à l'Albion, que les Canadiens s'avançaient en nombre pour saccager l'hôtel. Il y avait là près de deux cents Irlandais, bien armés, déterminés et haïssant les Canadiens de toute leur âme.

A la première alerte, ils sont debout. Les chefs se concertent et décident qu'ils vont descendre la rue du Palais, qu'ils vont prendre ensuite par la rue Ste. Hélène, pour revenir sur la rue St. Jean par la rue Ste. Angèle, afin de masquer leurs mouvements et surprendre ainsi les assaillants.

Malheureusement pour eux, pendant qu'ils délibéraient, les Canadiens avançaient et venaient les rencontrer avant qu'ils se fussent emparés de leur position.

Ce soir là, les rues Ste. Angèle, St. Stanislas, et Ste. Hélène,

furent le théâtre d'une rixe sanglante, hideuse, forcénée. Pendant près de deux heures, trois cents hommes, animés d'une haine violente, allumés, excités du reste par le vin et le whiskey, se heurtèrent, se déchirèrent, se mirent en lambeaux. Cinq ou six cadavres restèrent sur le terrain, et le lendemain, les personnes qui se rendirent à l'église Saint-Patrice marchaient littéralement dans une mare de sang.

Au premier choc, quelques canadiens voulurent retourner sur leurs pas, mais, arrivés à la porte Saint-Jean, ils la trouvèrent fermée, et en avant, le fameux Monfont, les bras nus, en chemise et une hache à la main, qui leur cria: "Le premier qui veut passer, je lui coupe le cou."

A dater de ce jour, les rencontres, entre Irlandais et canadiens, devinrent plus rares, et généralement, l'avantage resta aux canadiens. Le temps adoucit les plus aigres ressentiments. Aujourd'hui, les Irlandais forment une portion considérable du faubourg Saint-Jean, et plusieurs sont avantageusement établis à St. Roch; d'autre part, Canadiens et Irlandais, fraternisent également dans le quartier Champlain. L'élection de M. Blais, comme Conseiller de Ville est une preuve de la libéralité des Irlandais à notre égard. M. Blais, se présentait contre un Irlandais influent, et le vote décisif qui a été donné en cette occasion a été celui d'un Irlandais, celui de M. Hearn, M.P.P.

Il faut bien ajouter toutefois, que si M. Blais est arrivé à cette considération, dans le quartier, il le doit surtout à son énergie, à ses talents, mais aussi, un peu, à sa force musculaire peu commune. Il a gagné ses amis, les Irlandais, plus souvent à coups de poing et à coups de pied, qu'avec des poignées de main.

On raconte différemment, la fin de Castérat. Les uns prétendent que, poursuivi par deux canadiens, de ses connaissances, il se précipita du haut du Cap, vis-à-vis la rue Sainte Marie, presque en face de la rue de la Couronne, qu'on le ramassa au bas, dans le plus piteux état, qu'il languit quelque temps et finit par mourir des suites des blessures qu'il s'était faites en se précipitant de cette hauteur, d'au moins quatre-vingts pieds.

Les autres mettent plus de pittoresque dans le récit de sa mort et je le crois plus vrai, parcequ'il me paraît plus naturel et plus conforme au caractère et au courage que l'on prête à Castérat.

La seconde version veut que Castérat, attaqué par deux bûtonnistes irlandais, d'une grande force, leur aurait fait face en reculant, petit-à-petit, pas-à-pas, et serait arrivé ainsi tout au bord du Cap, que rendu là, et se voyant poussé dans l'abîme par ses deux assaillants, il aurait lâché son bâton, puis saisissant ses deux hommes, chacun par un bras, il se serait précipité avec eux du haut en bas du rocher.

Où est la vérité? Cherchez et vous trouverez... peut-être?

(A continuer.)

A. N. MONTFRIT.

FAITS DIVERS.

Un journal de Charleston rapporte un fait étonnant de l'affection d'un chien pour son maître. En 1863, un capitaine de l'armée du Sud ayant été tué, son corps fut placé dans un cercueil et envoyé à sa famille. A l'arrivée du corps, le chien était à la porte de la maison et manifesta aussitôt des signes d'excitation extraordinaire. Lorsque le cercueil fut placé dans une chambre, il se tint dessous et y demeura jusqu'au moment de l'enterrement, qui eut lieu dix-huit heures plus tard. Il suivit le corps au cimetière, et le lendemain on fut obligé d'aller l'en ramener de force, mais il s'échappa de la maison et se rendit de nouveau au cimetière, où on le retrouva deux jours plus tard mort de faim sur la tombe de son maître.

HOMICIDE.—George Watson, fabricant de chignons pour dame, à Williamsburg, No. 21 South Eleven street, demeurant en la même ville, No. 47 Wilson street, a été tué de deux coups de revolver, vendredi à midi, par une de ses employées, nommée Frances Hyde. L'acte s'est passé en l'absence de tous témoins, dans le bas de la maison où est situé l'atelier, au moment où Frances Hyde descendait l'escalier, suivie on ne sait dans quel dessein par George Watson.

Frances est Anglaise, étant née à Nottingham; son nom de fille est Frances Windley; elle est âgée de 18 ans; il y en a trois qu'elle est employée chez Watson, et deux qu'elle a épousé Henry Hyde, relieur chez Appleton, à Williamsburg, dans Kent avenue.

Watson était âgé de 43 ans, marié et père de plusieurs enfants. Sa famille habite Hartford, Connecticut.)

Comme nous l'avons dit, aucun témoin n'était présent quand l'acte a été commis. Un moment après, Watson a été vu étendu dans une mare de sang au bas de l'escalier, et l'on a cru qu'il avait fait une chute; mais Frances est arrivée, criant et pleurant, et a déclaré que c'était elle qui avait tué Watson, parce qu'il l'avait traitée d'une manière outrageuse.

La jeune femme a été écrouée, et le coroner Whitehill a commencé le soir même une enquête, qui s'est poursuivie samedi et qui est ajournée à demain mardi. La prisonnière a refusé absolument de répondre aux questions qui lui étaient posées. Son mari de même, celui-ci a ajouté qu'il agissait par l'avis du défenseur de sa femme. Un témoin, May Dexter, a déclaré qu'elle avait vu Frances Hyde sanglotant, au moment où l'on venait de relever le corps de la victime, et que lui ayant demandé ce qui était arrivé, la prisonnière a répondu: "M. Watson m'a perdue et je l'ai tué."

L'opinion est généralement sympathique à Frances Hyde, quoique deux versions tout opposées circulent sur le mobile probable du meurtre. D'après les uns, Watson était éperdument amoureux de la jeune femme, qui était forcée de porter sur elle un revolver pour se défendre de ses obsessions et qui enfin a fait usage de son arme en un cas pressant. D'autres pensent que Mme Hyde a tué M. Watson, parcequ'il était sur le point de quitter les affaires sans lui assurer une position à laquelle elle aurait eu des droits.

TRAGÉDIE.—Henry Hepner, Allemand de naissance et tailleur de profession, habitait à New-York, n. 511 Onzième rue Est, avec sa femme, sa fille et deux fils qu'il avait eus en Allemagne d'un premier mariage, et pour l'un desquels, Hermann, son père avait toujours eu un attachement particulier.

Hepner ne vivait pas heureux avec sa seconde femme, qu'il accuse, à tort ou à raison, de lui avoir ravi le respect et l'affection de ses enfants du premier lit. La femme, de son côté, prétend que son mari était un ivrogne, qu'il était atteint depuis

quelque temps d'une espèce de *delirium tremens*, et qu'il a plusieurs fois proféré des menaces de mort contre elle-même et contre ses enfants. En conséquence de ces menaces, Mme Hepner avait, il y a deux ou trois mois, traduit son mari devant la cour d'Essex Market, et l'avait fait mettre sous caution, "pour rester en paix." Cette précaution, toutefois, ne semble pas longtemps suffisante à Mme Hepner. Toujours au dire de cette dame, son mari a, dans ces derniers jours, acheté successivement plusieurs revolvers, dans le but de s'en servir soit contre elle-même soit contre ses enfants. Effrayée, elle résolut de porter plainte une seconde fois, et décida les deux fils du premier lit de son mari à déposer, en même temps qu'elle, une plainte contre leur père. Vainement un ami commun chercha à détourner Mme Hepner de son projet, en lui représentant qu'elle ne ferait qu'irriter davantage son mari: elle resta inexorable dans son dessein de recourir à la justice pour faire placer son mari en un endroit d'où il lui fût impossible d'exécuter ses menaces. L'affaire devait se juger le 27 janvier. M. Hepner, sa femme et ses deux fils se rendirent donc devant la cour d'Essex Market; mais ils trouvèrent là l'ami dont nous avons déjà parlé, qui renouvela ses sollicitations auprès de Mme Hepner et finit par obtenir qu'elle retirât sa plainte avant de comparaître devant le juge.

L'affaire étant ainsi arrangée à l'amiable, les quatre Hepner reprirent ensemble et à pied le chemin de leur domicile. Comme ils arrivaient, à 4 heures et demie, dans la portion de Grand street qui se trouve près de Ridge street, devant l'église catholique de Ste. Marie, Hepner s'écria: "Mon cher fils! Le meilleur enfant que j'ai jamais eu!" En poussant cette exclamation il avait soigneusement tiré un pistolet de sa poche, et l'appuyant sur la nuque de son fils Hermann, il avait fait feu. Les passants virent alors le meurtrier approcher le revolver de sa propre tempe, et tirer une seconde fois. Il resta debout, bien que la balle eût pénétré dans l'œil, et mettant aussitôt le canon dans sa bouche il allait encore presser la détente quand l'officier de police Calhoun se jeta sur lui et réussit à lui enlever son arme.

Pendant ce temps, Hermann était porté dans une pharmacie voisine, où l'on constatait que les secours de la science étaient inutiles. Le malheureux jeune homme avait été tué raide; il était âgé de 18 ans.

Quant au père, il a l'œil crevé et il est probable qu'il ne pourra survivre à sa blessure. Il dit qu'il n'est pas fou comme sa femme le prétend et qu'il sait ce qu'il a fait.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

DÉCÈS.

A Chicopee Falls, Mass., le 26 janvier, à l'âge de 23 ans et 8 mois, après dix-huit jours de souffrance, Delle, Volumine Lacroix, fille de Pierre Lacroix. Cette jeune fille était un modèle de vertu. Elle sera longtemps pleurée par ses nombreux amis. R. I. P.

A Saginaw City, Michigan, le 17 ultimo, à l'âge de huit mois, Marie-Sarah, enfant de M. Joseph Bennett, autrefois marchand à St. Polycarpe.

A Troy, N. Y., le 19 janvier 1872, à l'âge de 23 ans, après une longue maladie, soufferte avec résignation, Delle, Eulalie Ouimet, fille aînée de feu X. Ouimet, en son vivant de Montréal. Son service a été chanté à l'église St. Jean-Baptiste et elle a été inhumée au cimetière de St. Joseph de Troy. Les journaux français sont priés de reproduire.

A St. Boniface de Shawenigan, comté de St. Maurice, le 11 de janvier, après une maladie de plusieurs années, soufferte avec une résignation chrétienne, Dame Hermine Dame, épouse de Arthur Rousseau, ser. J. P., et contre-maître des travaux publics dans St. Maurice. Elle laisse pour pleurer sur sa tombe, un époux et cinq enfants. Madame Rousseau était âgée de trente ans. Ses funérailles eurent lieu le 19 janvier, au milieu d'un grand concours d'amis et de parents. Le service fut chanté par le Rév. M. J. Boucher, de la Rivière-du-Loup. R. I. P.

MARCHES DE LA SEMAINE DERNIERE.

	MONTREAL.		QUEBEC.	
	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.
FARINE.				
Farine de blé par 100 lbs.	16 0	0 0	15 6	16 00
Farine d'avoine	11 0	12 0	15 0	15 9
Farine de blé d'Inde	9 0	10 0	8 9	9 00
Sarrasin	9 6	10 0	00 00	00 00
VOLAILLES.				
Dindes (vieux) au couple	\$ 2 50	3 00	10 0	12 6
Dindes (jeunes) au couple	1 50	2 00	0 0	0 0
Oies au couple	1 00	1 50	6 3	7 6
Canards au couple	0 60	0 80	3 6	4 0
Canards (sauvages) au couple	0 00	0 00	0 0	0 0
Poules au couple	0 50	0 60	3 0	0 0
Poulets au couple	0 50	0 60	2 6	2 9
Pigeons domestiques au couple	0 20	0 25	1 3	0 0
Perdrix au couple	0 50	0 60	2 6	0 0
Tourtes à la douzaine	0 00	0 00	00 00	00 00
VIANDES.				
Beuf à la livre	\$ 0 9	0 10	\$ 0 8	0 10
Lard à la livre	00 8	0 10	0 8	0 9
Mouton à la livre	00 9	0 10	0 8	0 9
Agneau à la livre	00 9	0 10	00 00	00 00
Veau à la livre	00 10	0 10	00 08	00 10
Lard frais par 100 livres	5 00	5 50	7 00	7 50
Beuf, 1re qualité, par 100 lbs	6 50	8 00	8 50	9 50
Beuf, 2me qualité do	4 00	5 00	7 50	8 50
Chevreuil lb	00 30	0 00	00 00	00 00
BEURRE, etc.				
Beurre frais à la livre	00 35	00 37	0 18	00 20
Beurre salé à la livre	00 20	00 00	00 17	00 18
Fromage à la livre	00 15	00 18	00 13	0 134
DIVERS.				
Pat: tes par poche	00 60	00 00	00 50	00 55
Sucre d'érable à la livre	00 12	00 13	00 8	00 09
Sirop d'érable au gallon	00 00	00 00	00 00	00 00
Miel	00 14	00 15	00 0	00 00
Œufs frais à la douzaine	00 40	00 00	00 23	00 25
Haddock à la livre	00 5	00 00	00 5	00 8
Lièvres par couple	00 25	00 00	00 20	00 00
Pommes au baril	2 00	3 50	2 75	5 00
Foin, 1re qualité, par 100 bottes	10 00	13 00	10 50	12 00
Foin, 2me qualité do	10 00	11 00	00 00	00 00
Paille, 1re qualité do	7 00	8 25	5 00	5 50
Paille, 2me qualité do	6 00	7 00	00 00	00 00
GRAINS.				
Blé sarrasin, par minot	00 55	00 65	00 00	00 00
Avoine	00 35	0 40	00 0	0 524
Pois	0 85	0 00	\$1 15	1 18
Blé d'Inde	00 18	0 00	0 00	0 00
Seigle	00 00	00 00	00 00	00 00
Graine de Lin par 40 lbs.	1 40	1 50	1 35	1 40
Graine de Mil	2 20	2 30	0 00	0 00
ANIMAUX.				
Vaches à lait	20 00	30 00	26 00	45 00
Vaches extra	35 00	60 00	40 00	65 00
Veaux, 1re qualité	12 00	15 00	7 00	11 00
Veaux, 2me qualité	8 00	10 00	00 00	00 00
Veaux, 3me qualité	3 50	6 50	00 00	00 00
Moutons, 1re qualité	7 00	9 00	7 00	8 50
Moutons, 2me qualité	5 00	6 00	5 00	6 50
Moutons, 3me qualité	4 00	5 25	2 00	0 00
Agneaux, 1re qualité	3 00	3 75	0 00	0 00
Agneaux, 2me qualité	0 00	0 00	7 00	13 00
Cochons, 1re qualité	9 00	00 00	0 00	00 00